

26.05.2008 Conférence de presse concernant le suivi de la 5^{ème} révision dans le canton de Neuchâtel

Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence à cette première conférence de presse de notre groupe de suivi de l'application de la 5^{ème} révision dans notre canton.

Forum Handicap Neuchâtel a été créé en 2004 pour défendre les intérêts des personnes handicapées de notre canton. Forum handicap dispose de trois groupes de travail très actifs : le premier groupe se préoccupe de l'accessibilité de la ville et des bâtiments ; le deuxième groupe organise des manifestations où des personnes invalides et valides peuvent se rencontrer et assume les relations publiques de Forum ; le troisième groupe suit les grands dossiers politiques en rapport avec l'AI, tels que la 5^{ème} révision, la RPT, financement de l'AI, etc.

Lors de son assemblée générale 2007, Forum Handicap avait décidé de rejoindre les partisans du référendum contre la 5^{ème} révision, à l'unanimité, et ceci pour les raisons suivantes :

- diminution des prestations dans l'AI : suppression des rentes de conjoints en cours et des suppléments de carrière.
- ingérence massive dans la vie des personnes menacées de handicap, violation du secret médical, mesures contraignantes en vue de la réinsertion pour les assurés, mais pas pour les employeurs.

Le groupe de travail « politique de l'AI » a alors pris cette question en mains et s'est élargi aux représentants des partis politiques et des organisations à but social, qui s'opposaient également à la 5^{ème} révision. Je tiens à remercier encore une fois tous ceux et toutes celles qui se sont engagés dans cette campagne, et en particulier Florence Nater, la coordinatrice de la campagne. Grâce à cet engagement, la population a refusé clairement cette 5^{ème} révision lors de la votation de juin passé. Nous avons pu sensibiliser la population à ce qui était problématique dans cette révision.

Nous regrettons vivement l'acceptation de cette 5^{ème} révision et les conséquences financières qu'elle a sur la population handicapée de notre canton. Nous avons déjà eu plusieurs cas de personnes et de familles qui sont passées au-dessous du minimum vital à cause de la suppression des rentes complémentaires.

C'est la raison pour laquelle, et vu l'enthousiasme du groupe de soutien au référendum, nous avons décidé de poursuivre notre action dans un groupe de suivi de la 5^{ème} révision, groupe de suivi qui reste de la même composition que le groupe de soutien au référendum. Il est formé du GT III, politique du handicap, de Forum handicap, et est élargi aux partis et aux personnes qui veulent défendre les droits des personnes handicapées. Il est animé par Florence Nater, de l'ANAAP, qui vous en dira plus tout à l'heure.

Dans le cadre de ce groupe de suivi, nous voulons tenir une sorte de moniteur des conséquences de l'application de la 5^{ème} révision dans notre canton, mais nous

voulons aussi nous assurer que les éléments positifs de la 5^{ème} révision soient appliqués de la manière la plus efficace possible et qu'ils puissent réellement produire les effets positifs que l'on espère.

Parmi ces éléments positifs, il faut parler de la détection précoce, c'est-à-dire la prise en compte de la menace de handicap dans une phase précoce de la maladie et de l'aide que l'on peut apporter à la personne menacée d'invalidité, sur son lieu de travail, pour lui permettre de conserver son travail ou d'en trouver un autre mieux adapté à ses difficultés. Quand et comment doit-on signaler une personne en difficultés, que peut-on lui proposer, qui doit le faire, etc. ? Il faut évidemment faire ces démarches en accord avec l'assuré et éviter tout développement de tendances à la délation et à des contraintes qui ne pourraient que décourager des personnes fragiles.

Il y a ensuite bien sûr la mise en place de mesures de réinsertion professionnelle. C'est là un champ qui est déjà connu, mais qui doit être étendu et complété de manière à s'adapter davantage aux cas de handicap, psychique, par exemple, qui présentent une problématique souvent difficile.

Le groupe de suivi veut être actif dans ce domaine. C'est le but des différentes interventions qu'il a déjà faites et que nous vous exposerons aujourd'hui.